



Le maire présentera ses vœux aux Plesséens le 17 janvier 2020



La traditionnelle **cérémonie des vœux du maire et de la municipalité** se déroulera le **vendredi 17 janvier 2020 à 19h00** au sein de l'**Espace Culturel René Havard**. Les habitants de Plessé y sont bien évidemment tous conviés ; il s'agira d'un **moment privilégié** avec les citoyens pour faire le **bilan de l'année 2019** tout juste écoulée, de **présenter les projets en cours** et

d'**échanger sur l'année 2020**. Cette soirée se clôturera autour d'un **verre de l'amitié au restaurant scolaire**, l'occasion de continuer à discuter du présent et de l'avenir de la commune en toute convivialité : **venez nombreux !**

À Buhel, un sentier adapté aux personnes à mobilité réduite

Le 12 octobre dernier, sur le site de Buhel, le **premier sentier adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR)** de 2 km, sur les 15 prévus par le département, a été inauguré en présence de Freddy Hervochon, Vice-Président Ressources-Milieus Naturels et Fonciers du Conseil Départemental et de Bernard Lebeau, Maire de Plessé. **Avec ce cheminement accessible à tous qui contourne son étang, Plessé est fière de donner l'exemple.** La volonté du Département de Loire-Atlantique est de proposer des sentiers de randonnée labellisés sur chaque Communauté de Communes, **accessibles aux personnes à mobilité réduite et également aux familles avec poussettes, aux vélos adaptés...**



Suite à la cérémonie du **Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**, en 2018, l'idée d'**ériger un monument aux morts commun aux trois bourgs** de la commune avait émergé. **La municipalité avait donc missionné un groupe** composé d'élus et de membres d'associations d'anciens combattants afin d'étudier et de proposer un **projet de mémorial**. C'est sous un beau soleil d'automne ce **lundi 11 novembre 2019**, que les habitants de Plessé ont pu découvrir « **Unis pour la Liberté** », d'après une esquisse de **Gérard Goron**, mis en place par les **Services Techniques** de la commune. Ce mémorial, situé sur le parvis de la mairie, est composé de trois blocs mégalithiques en granit traversés par un même liseré, symbolisant l'**union des trois bourgs**. On peut y lire sur une plaque commémorative « **À nos soldats défenseurs de la liberté morts au champ d'honneur** ». Lors de son inauguration, le maire et les élus ont rappelé l'importance du devoir de mémoire et de la reconnaissance de l'engagement des soldats français pour la Nation, allant jusqu'au sacrifice suprême.

Pour la municipalité, il était important d'offrir aux familles et aux citoyens un lieu neutre, où chacun pourrait se recueillir. **Bernard Lebeau a également profité de cette cérémonie pour mettre à l'honneur le dévouement des Sapeurs-Pompiers de Plessé** en leur offrant un nouveau drapeau symbolisant les **90 ans de leur caserne (1928-2018)**.



Ces itinéraires s'appuient sur une offre déjà existante de sentiers du plan départemental des itinéraires de promenade. **Plessé sera donc la seule ville de Redon Agglomération équipée de cette installation.** Pour ce faire, le Département a octroyé une aide financière à la commune qui a également installé des **tables de pique-nique accessibles aux fauteuils roulants**. Durant la période estivale, un **tapis d'accès à l'étang et un fauteuil de mise à l'eau** ont également été mis en place : « **Nous souhaitons faire de l'étang de Buhel un vrai lieu de vie ouvert à tous et qui favorise le bien vivre ensemble** » souligne le maire.

Conseil municipal du 24/09/19

REDON AGGLOMÉRATION :

- **Interventions musicales en milieu scolaire** : Depuis plusieurs années, cette prestation est financée à 50% par notre commune et 50% par REDON Agglomération. La convention est approuvée pour un coût de 9 878,28 €.

- **Convention d'organisation et de prise en charge des transports scolaires vers les piscines communautaires** : La convention d'organisation et de prise en charge des transports scolaires vers la piscine de Guémené-Penfao pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 est approuvée.

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAINE : Confirmation du droit de préemption de la commune pour la parcelle YB 48 située route de la Forêt et approbation de son acquisition au prix de 64 000 €, les frais d'acte étant à la charge de la commune. La volonté d'acquiescer ce bien est motivé par le fait de son intérêt stratégique au vu des projets urbains sur ce secteur, comme sur tous les autres secteurs agglomérés de la commune. Il convient donc de s'assurer de la maîtrise foncière de ses surfaces au fur et à mesure de leur disponibilité afin d'être en capacité de mettre en œuvre le moment venu l'organisation de ces espaces urbains.

SDIS 44 :

Convention de partenariat favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur le temps périscolaire : Il est validé une convention de partenariat afin d'améliorer la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. La commune prendra en charge les frais de restauration scolaire au besoin.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE : Dans le cadre d'une nouvelle opération « Une naissance, un arbre », chaque bébé ligérien pourra devenir le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance. Ces plantations participeront à la restauration et au confortement de la trame verte locale et s'inscrivent ainsi dans la stratégie régionale pour la Biodiversité 2018-2023. La commune décide de participer à cette opération et sollicite la subvention régionale.

MOTION DE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ : Devant le risque avéré de fermeture de trésoreries comme celles de Guémené-Penfao et Blain à court terme, le maire propose une motion d'opposition face à cette décision unilatérale de l'administration fiscale. En effet, cette décision de réorganiser l'ensemble du réseau territorial selon son plan « Géographie revisitée » est à contre-courant des engagements de maintien des services publics de proximité pris l'hiver dernier par le chef de l'État lors du Grand débat. À Guémené-Penfao, la trésorerie avec son service des impôts auprès des particuliers et des entreprises pourrait être supprimée dès 2020 sans que l'on sache avec précision si le personnel « muté » à Redon serait encore dédié aux communes de l'agglomération, si cette mission ne diminuera pas rapidement, ni quel serait la mission et le plan de charge précis du « conseiller des ordonnateurs » sur le territoire.

Pour les communes, cette réforme se traduira par plus de distance dans le conseil et l'appui technique sans que la complexité des règles ne se réforme ni que les contrôles de la Chambre régionale des comptes n'en tiennent compte où ne joue son rôle de conseil préalable. Un système en réseau opérationnel est donc remplacé par un vide brutal tirant prétexte de la dématérialisation : aucun accompagnement n'est prévu à ce titre. Pas même une assistance en ligne comme les autres services publics (CAF, CPAM CARSAT ...) qui ici se justifierait et donnerait un contenu acceptable à une réforme subie, ignorante de la proximité vitale dans les territoires ruraux. Les particuliers impactés par les autres réformes fiscales, l'évolution de leur retraite et la complexité seront démunis, là où internet ne suffit pas et où l'accompagnement humain est vital.

Je reste fermement opposé à cette fermeture et vous demande de vous y associer sur une décision unilatérale qui impactera le service au public, et la nécessaire proximité quand « le tout internet » n'est pas la solution adaptée pour tous.



Conseil municipal du 05/11/19

FINANCES INTERCOMMUNALES :

- **Fonds de concours** : REDON Agglomération a institué un fonds de concours depuis plusieurs années afin de soutenir les projets d'investissement des communes. Il est décidé de solliciter le fonds de concours de REDON Agglomération sur la base des soldes de subvention obtenus et des travaux effectués.

- **Application d'une redevance pour le dépôt illégal de déchets** : Institution d'une redevance forfaitaire d'un montant de 150 € due par les auteurs des dépôts de déchets sur le domaine public. Cette somme correspond aux frais engagés par la collectivité pour évacuer ces déchets de façon conforme. Cette redevance sera facturée par la commune et recouvrée par le receveur municipal de Guémené-Penfao.

PATRIMOINE COMMUNAL :

Achat immobilier à Buhel : Acquisition des parcelles cadastrées BI 363 et BI 149 au prix de 9 830 € net vendeur, les frais inhérents à la vente étant à la charge de la commune.

SYNDICAT DE VOIRIE :

Dissolution du syndicat : Mise en œuvre de la dissolution de la structure actuelle, transfert des actifs et du passif approuvé lors du conseil syndical du 16 octobre 2019, transfert vers la commune de Plessé des résultats budgétaires en fonctionnement et investissement, création d'un budget annexe nommé « voirie intercommunale » dédié pour cette activité en régie aux côtés du budget principal et transfert par voie de mutation des agents concernés vers la commune de Plessé.

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LE GROUPEMENT MÉDICAL :

L'idée d'une mise en cohérence des médecins et des professionnels de santé qui leurs sont associés a reçu un écho favorable auprès de la profession et des autorités de santé (ARS notamment). Un projet d'exercice « coordonné » de la médecine est donc lancé avec le soutien de la Région, de l'ARS et de la CPAM. Décision de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le regroupement médical à un économiste de la construction pour un montant estimé à 24 000 € maximum et lancement d'une consultation simplifiée.

BOÎTE À LIVRES :

La médiathèque, la municipalité et les associations You're Welcome, Anim'Dresny, le Comité des Fêtes et l'Outil à Plessé ont eu l'idée commune d'installer des boîtes à livres dans les trois bourgs afin de favoriser l'échange de livres entre les habitants. Sans parasiter le prêt en bibliothèque, la boîte à livres servira de lieu « de troc » de lectures, elle permettra le partage et la circulation des livres sur le territoire de la commune. Il est décidé de rembourser aux associations tous les frais déjà engagés dans la fabrication des boîtes à livres sur présentation d'un justificatif.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est à retrouver sur notre site : www.commune-de-plesse.fr



3 nouveaux agents à la mairie

Récemment, **la mairie de Plessé a accueilli 3 nouveaux agents**, venus renforcer l'effectif communal (agents en contrat stagiaires en vue d'une titularisation) et remplacer un agent retraité. Nous profitons de cette publication pour vous les présenter :

- **Myriam Levesque** est arrivée comme remplaçante au **service entretien et restauration scolaire** en septembre 2016 ; elle est depuis le 14 mars 2019 stagiaire de la fonction publique au sein de ce service.



- **Julie Letort** a commencé comme remplaçante en juillet 2012, puis elle a effectué un contrat d'accompagnement dans l'emploi de février 2016 à 2018. Elle est stagiaire depuis le 02 septembre 2019, également au **service entretien et restauration scolaire**.



- **Lionel Cailleau est le nouveau Directeur des Services Techniques**.

Il a rejoint les services municipaux le 1^{er} octobre dernier ; il succède ainsi à Philippe Leguennec, parti à la retraite. Précédemment Directeur du Pôle Logistique à la mairie de Rezé, il encadre désormais les 3 services bâtiment, espaces verts, et voirie (municipale et intercommunale).



La Maison France Services en bonne voie

Après une présentation du dossier de candidature auprès des services de l'État, **une réponse favorable a été**

reçue par la mairie de Plessé en vue d'une labellisation « officielle » en mai 2020 comme « Maison France Services ». **D'ores et déjà, une offre de services est opérationnelle à la mairie de Plessé**, avec des prestations et conseils concrets ouverts à tous :

- **Accueil, information et orientation du public** sur des besoins sociaux ou d'emploi
- Accompagnement des usagers à l'**utilisation des services en lignes** des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- Accompagnement des usagers dans leurs **démarches administratives**
- Mise en relation des usagers avec les **opérateurs partenaires** : CPAM, CARSAT, MSA, Pôle Emploi, etc.
- **Identification des situations individuelles** et orientation vers les partenaires adéquats.

Les **services sociaux** de la mairie de Plessé sont intégrés aux séances de formation et d'information de la Cellule d'animation pilotée par la préfecture 44.



Bientôt un arbre pour chaque bébé plesséen

La Région des Pays de la Loire souhaite de plus en plus ancrer **la lutte contre le réchauffement climatique comme une priorité** ; c'est pourquoi elle veut aujourd'hui créer un nouveau modèle de **croissance verte**, économiquement porteur et respectueux de l'environnement. Ainsi, elle lance une nouvelle **opération « Une naissance, un arbre »** afin que **chaque bébé ligérien né en 2019 puisse devenir le parrain d'un nouvel arbre planté sur le territoire**. Des plantations effectuées en deux vagues (au printemps et à l'automne 2020) qui participeront à la restauration et au confortement de la trame verte locale, s'inscrivant dans la **stratégie régionale pour la Biodiversité 2018-2023**. La Région invite donc les communes volontaires à envoyer leurs candidatures pour ce projet écologique. Une invitation à laquelle a bien entendu répondu la municipalité de Plessé. **Si notre dossier est accepté, nous planterons donc un arbre pour chaque bébé plesséen né en 2019.**

Installation de la vidéoprotection face aux incivilités répétées

Le Conseil Municipal a voté l'installation de la vidéoprotection sur notre commune (première tranche : complexe sportif, restaurant scolaire, Espace des 3 lieux). Une décision prise en connaissance de causes : en effet, **depuis quelques années, Plessé fait face à de nombreuses incivilités et dégradations**. Le montant annuel des réparations est tel que cet investissement sera amorti sur 3 ans. **Les travaux d'installation ont donc commencé fin octobre et vont se poursuivre en novembre et décembre pour une mise en fonctionnement début d'année 2020**. La municipalité profite de cette mise en œuvre pour **interconnecter les bâtiments communaux avec la mairie** : c'est le cas pour les écoles du Coudray, de la Ronde, les ateliers municipaux et le domaine de la Roche afin de limiter les abonnements téléphoniques et d'internet tout en offrant **une meilleure protection anti-intrusion**.



Le Jardin du Souvenir réaménagé

En octobre, **les agents techniques de la commune ont rénové et réaménagé le Jardin du Souvenir du cimetière de Bernizet** à Plessé. Exit la terre et les mauvaises herbes : **l'endroit a été nettoyé et est dorénavant doté de bordures et de graviers,**

plus simples d'entretien. La zone à destination des cendres a été modifiée en profondeur avec des **enrochements, des buses, des grilles et en surface avec des galets pour permettre une meilleure dispersion.** Enfin, afin de rendre ce lieu plus intimiste et adapté au recueillement, les agents ont installé **des palis d'ardoise** qui permettent de fermer quelque peu cet endroit entouré de haies de thuyas. **Un banc y sera également bientôt disposé.**



Une structure neuve à la Ronde

Suite à une **visite de sécurité, il a été décidé de supprimer l'ancien jeu présent dans la cour de l'école de la Ronde.** En effet, ce dernier, vieillissant, a été remplacé courant octobre par **une nouvelle structure toute neuve.** Similaire au précédent, le nouveau jeu respecte les normes de sécurité actuelles, pour le bien-être et la joie des jeunes élèves de la Ronde.

Bourg : de nouvelles voies douces

Le programme d'extension des voies douces avec réfection des chaussées de la commune se poursuit activement. 4 tranches de programme sont ainsi bien engagées, notamment sur **Saint-Clair** et sur **la route de Guémené.** L'objectif est d'**étendre les voies de circulations cyclables** et de **renforcer la sécurité des usagers** grâce à un séparateur. Les entrées des maisons individuelles seront refaites par la même occasion, contribuant à l'effort d'embellissement de ces espaces résidentiels et de l'entrée de ville.



Un utilitaire électrique pour nettoyer la commune

La commune de Plessé vient d'acquérir **un petit utilitaire électrique sans permis AIXAM e-truck.** L'achat de ce type de véhicule avait été programmé dans le budget 2019. **À la fois écologique et facilement manipulable par tous** (agents n'ayant pas le permis, jeunes apprentis), **il n'émet ni CO2, ni pollution sonore** grâce à son moteur électrique silencieux. Il permettra d'**assurer efficacement l'entretien quotidien de la commune et notamment de l'étang de Buhel** (ramassage des déchets, nettoyage des espaces verts, etc.) tout en respectant ce lieu naturel, ses habitants et ses usagers. **La commune poursuit et confirme ainsi son engagement « Pavillon Bleu » et sa politique environnementale et durable** qui permet de valoriser au maximum le site de Buhel.

« Arrêtez de jeter vos déchets ! »

Ce slogan, c'est le cri du cœur des membres du Conseil Municipal des Enfants de Plessé (CME). Suite aux différentes sorties organisées afin de nettoyer les abords de l'étang de Buhel et du ruisseau voisin, les enfants ont décidé de faire passer ce message dans la P'tite Gazette. Malgré la présence de nombreuses poubelles de tri sur place, ils se désolent de voir que les habitants oublient de s'en servir. Ce sont ainsi les enfants volontaires qui finissent par ramasser les ordures des Plesséens ! Lors de chacune des 4 collectes de déchets, des bouteilles en verre brisées, emballages plastiques, mégots, capsules ou papiers ont été retrouvés dans l'eau, sur l'herbe ou enfouis dans le sable de la plage et dans le ruisseau. Pourtant, des solutions toutes simples sont à portée de main des utilisateurs, comme les poubelles, conteneurs et même cendriers de plage, distribués gracieusement cet été par l'agent d'accueil. Les parkings de la commune n'échappent pas non plus à ces dépôts. Un constat amer qui pousse les membres du CME à revenir de leur propre initiative récolter les déchets sur leur temps libre. Ils ont d'ailleurs décidé de dévoiler les objets ramassés lors d'une exposition au prochain forum des associations.



Le CME à la découverte du Département et de l'Éléphant à Nantes

Les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Plessé ont pu profiter d'une journée de visite mêlant politique et culture à Nantes le 29 octobre dernier. Une sortie qu'ils ont partagée avec 7 enfants du CME d'Avessac invité à cet événement. Au total, 22 enfants étaient encadrés par les élues du Conseil Municipal de Plessé en charge de la commission « Enfance et Jeunesse », Christine Ferand et Marie-Odile Poulin. La matinée était consacrée à la visite de l'Hôtel du Département, situé Quai Ceineray, où ils ont été accueillis par Bernard Lebeau, maire de Plessé et conseiller départemental. Les intervenantes sur place ont expliqué au groupe le fonctionnement de l'auditorium, les compétences du Département et le rôle des élus, puis les ont mis dans une situation de vote concernant le développement du tourisme sur le canal de Nantes à Brest. Les jeunes participants avaient le choix entre transformer une maison éclusière en chambres d'hôtes et restaurant pour les promeneurs ou en lieu d'exposition sur la vie du canal, et c'est la première proposition qui a été retenue. Ils ont ensuite pique-niqué tous ensemble sous les Nefs avant de découvrir le célèbre éléphant des Machines de l'Île.

Des "chèques lire" de 170 € pour les 4 écoles

En septembre, la médiathèque de Plessé désherbaît une partie de sa collection pour organiser une grande braderie. Plus d'un millier de livres était à vendre à prix libre, ce qui signifie que chaque acheteur donnait la somme de son choix en échange du document qui l'intéressait. C'était la seconde fois que la médiathèque organisait ce genre d'évènement : en 2016, après la fermeture des deux annexes du Coudray et du Dresny, 4000 documents avaient été proposés aux habitants, 2786 avaient été vendus et 1595€ avaient été récoltés puis offerts au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune. Pour cette nouvelle braderie, sur les 1403 livres triés, 727 ont été adoptés par des plesséens, les œuvres remportant le plus de succès étant les albums jeunesse et les romans. Élus et bibliothécaires avaient décidé en amont de partager la recette de la braderie entre les 4 écoles de la commune. Ainsi, la municipalité a offert le 17 octobre dernier à chaque directrice un "chèque lire" d'une valeur de 170 € afin d'acheter de nouveaux livres pour les élèves.



Maroc, Laponie, monde virtuel et Préhistoire : en décembre et janvier, on voyage dans l'espace et le temps à la médiathèque de Plessé !



- **EXPOSITION DES TABLEAUX D'HICHAM DAHBI, du 3 décembre au 4 janvier 2020** : La médiathèque vous propose une invitation au voyage vers des contrées plus chaleureuses grâce à l'exposition colorée d'Hicham Dahbi. Cet artiste a été pendant de nombreuses années professeur en atelier de production de céramique, à l'école du Roi Mohammed VI, école Batha à Fès. Ses tableaux et peintures sont des créations personnelles librement inspirées de ses expériences au Maroc.



- **SPECTACLE « LE PÈRE NOËL DANS TOUTS SES ÉTATS », mercredi 18 décembre à 17h** : La Compagnie du Poisson d'Avril reviendra à l'Espace Michel Manoll pour amuser les enfants avec une nouvelle pièce de théâtre burlesque. Trois histoires cocasses et émouvantes qui mettent en scène une petite fille, une sorcière amoureuse et un Père Noël qui aimerait faire plaisir à tout le monde. Un décor scintillant et une ambiance jazzy pour un voyage dans le temps et l'imaginaire de Noël. Gratuit, sur réservation.



- **BOÎTE A IMAGES KIDS, les jeudis 26 décembre et 02 janvier à 14h30** : Deux projections gratuites et hivernales auront lieu les deux jeudis des vacances scolaires. Riez d'abord du mauvais caractère du « Grinch » qui mettra tout en œuvre pour gâcher Noël (film d'animation de Scott Mosier et Yarrow Cheney, à partir de 5 ans) puis émerveillez-vous devant le petit renne « Aïlo, une odyssee en Laponie » (film documentaire de Guillaume Maidatchevsky, à partir de 6 ans).



- **EXPOSITION « [PRÉ]HISTOIRE ! », du 7 au 25 janvier 2020** : Remontez loin, très loin dans le temps grâce à cette exposition prêtée par l'Office de tourisme du Pays de Redon. Petits et grands découvriront les illustrations de bandes dessinées de deux artistes spécialisés en Préhistoire. Eric Le Brun travaille pour des musées, des sites archéologiques, l'édition, la presse, etc. Auteur de la série "L'art préhistorique en BD" dont le 3^{ème} tome est sorti cette année, il scénarise également la BD « Ticayou ». C'est Priscille Mahieu qui est l'auteure et l'illustratrice de cette BD jeunesse relatant les aventures d'un intrépide petit Cro-Magnon. Elle dessine également pour la presse et assure des cours et ateliers de BD. Cette exposition vous présentera des planches de bandes-dessinées issues de leurs différents travaux, ainsi que certaines illustrations inédites de ces deux talents ! Gratuit, aux horaires d'ouverture de la médiathèque.





- ATELIERS PARURE PRÉHISTORIQUE, samedi 18 janvier de 10h à 12h15 : Les petits Cro-Magnons pourront créer leur propre parure préhistorique lors de ces deux animations du CPIE d'Île et Vilaine. Deux créneaux limités à 15 participants, à partir de 5 ans : de 10h à 11h ou de 11h15 à 12h15. Les enfants fabriqueront leur parure grâce à différentes méthodes : polissage d'une pierre, perçage des coquillages puis enfilages des pierres et argiles. Gratuit, sur réservation.



- ATELIER FRISE ET GRAVURE, samedi 25 janvier de 10h à 12h : L'association d'archéologie Alter Ego de Rennes viendra animer cet atelier pour enfants dès 8 ans. Les 12 à 15 participants pourront créer une frise chronologique et apprendre à graver sur des plaquettes de schiste. Gratuit, sur réservation.

SSIAD : maintien et soins à domicile pour seniors et handicapés



L'Association de Maintien à Domicile (AMD) de Guémené-Penfao/Sion-les-Mines est gestionnaire du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) qui œuvre pour une qualité des soins prodigués aux patients chez eux. Initialement consacré à Sion-Les-Mines, sa commune d'origine, le SSIAD a

fusionné avec Guémené-Penfao et Saint-Nicolas-de-Redon depuis 2019, couvrant dorénavant **un territoire étendu sur 23 communes**. Cela représente aujourd'hui 988km² et près de 40 974 habitants. **La commune de Plessé est donc aujourd'hui concernée par ce service. L'objectif du SSIAD est d'augmenter sa capacité à répondre aux besoins nouveaux** (comme l'accompagnement psychologique des usagers et de leurs aidants), **d'harmoniser les pratiques et les moyens** dans une nouvelle entité, d'asseoir sa légitimité et de s'inscrire dans des approches nouvelles par rapport aux prises en charge. Avec cette fusion, il s'agit désormais de faire vivre une entité nouvelle et élargie, formant un service unique pour prendre en charge 107 patients à domicile (personnes âgées, en situation de handicap, équipe spécialisée Alzheimer), avec un encadrement renforcé et une équipe plus importante dans le même souci d'efficacité, de proximité et d'humanité. **Plus de renseignements au 02 40 28 94 37.**

Yves Daniel : "Être conscient des enjeux sans craindre l'avenir"

Nos communes rurales sont attractives et attirent chaque année de nouveaux habitants, pour des raisons économiques mais aussi pour rechercher un meilleur cadre de vie, plus apaisant et proche de la nature. Malgré les bonnes conditions d'accueil et les nouvelles technologies, il ne faut pas nier les difficultés quotidiennes que peuvent connaître nos habitants. Nous pouvons citer par exemple les mobilités, l'accès au logement ou à la santé... L'année que nous venons de vivre a démontré l'impérieuse nécessité de répondre à ces enjeux. C'est ensemble que nous pouvons trouver des solutions !

Les citoyens ont pu exprimer sous différentes formes leurs attentes, particulièrement lors des 3 cérémonies de vœux du député. De la même manière, les élus ont pu évoquer, lors de la venue du ministre Marc FESNEAU à Nozay, leur désarroi face aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction et leur engagement quotidien. Les questions posées ont montré combien la confiance était nécessaire et attendue de la part des citoyens et des élus.

Si chaque citoyen a besoin de reconnaissance et de respect dans ses attentes, la majorité des réponses ne peut être que collective. C'est le sens des décisions prises par le Président de la République en décembre 2018 visant à améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens (augmentation de la prime d'activité, exonération fiscale des heures supplémentaires, prime de fin d'année défiscalisée, hausse de la CSG annulée pour les petites retraites...). C'est le sens également, par exemple, du projet de loi relative à la lutte contre le gaspillage pour préserver notre capital planète en nous permettant de mieux utiliser nos ressources dans nos façons de produire et de consommer...

Je suis conscient que toutes ces décisions ne peuvent résoudre à elles-seules, immédiatement, toutes les difficultés et erreurs accumulées depuis des décennies. De nouvelles réponses sont en cours comme la mise en œuvre de la loi « Santé » qui doit remettre le patient au cœur du système et garantir l'accès aux soins, la loi « Engagement & Proximité » qui permettra de mieux reconnaître la fonction d'élu local et ainsi lutter contre la fracture territoriale ou encore la réforme des retraites pour garantir un système universel. Cette réforme très attendue suscite de nombreuses interrogations, voire des inquiétudes. Il est de notre responsabilité de l'aborder sans tabou. C'est dans cet esprit que je propose un débat ouvert à tous le jeudi 12 décembre à 19h à Nozay (Salle des étangs).

Bon sens, équité, justice et solidarité dans la poursuite des réformes ne peuvent que contribuer à insuffler une vision positive de notre avenir commun, pour les jeunes, les plus fragiles, les seniors et les actifs.

C'est conscient des difficultés mais convaincu de nos capacités communes à relever ces défis que je continuerai à œuvrer, en 2020, avec ma suppléante, avec mes collaboratrices, et plus que jamais avec vous, en restant à votre écoute pour défendre notre vivre-ensemble et l'avenir de notre pays.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2020.

Yves DANIEL
Député de la 6^{ème} circonscription de Loire-Atlantique





Le Marché de Noël des Artisans du Coin

Pour la **quinzième année**, les artisans locaux font leur marché de Noël et investissent le Zed, près de la médiathèque de Plessé. Du **13 au 23 décembre**, une douzaine d'artisans vous proposeront de la nouveauté et du 100% artisanal avec des idées de cadeaux originales et de qualité. Comme pour les dernières éditions, **durant le week-end du 21 et 22 décembre**, le marché s'agrandira avec de nouveaux créateurs ! Vous y trouverez forcément de jolis cadeaux à mettre au pied de votre sapin. Une **tombola** permettant de gagner des surprises fera chaque jour des heureux. **Le marché sera ouvert de 15h à 19h en semaine et de 10h à 19h les week-ends** (entrée libre).



État Civil juillet-novembre 2019

Naissances

30 juillet	GUILLOU Olivia	8 bis, route des Rues Basses (Le Coudray)
	GUILLOU Timothé	8 bis, route des Rues Basses (Le Coudray)
10 août	MOLLET Tiago	5, rue du Pré Guillard
20 août	POIRIER Linoa	Le Blandin (Le Coudray)
21 août	PIN Joseph	Le Moulin de Trémard
04 septembre	PIERROT Naëlle	5, rue du Petit Breton

Mariages

14 septembre	SOULAT Mike	30, rue Charles Perron
	PANERO Céline	1, rue Sainte-Marie (Beslé-sur-Vilaine)
05 octobre	LE GALL Fabrice	30, la Haie (Le Coudray)
	CARUDEL Séverine	30, la Haie (Le Coudray)
19 octobre	CABAS Anthony	7, rue de la Haie des Bois
	EON Sandrine	7, rue de la Haie des Bois

Décès

11 septembre	BERTIN Joël	4, route des Rues Basses (Le Coudray)
15 septembre	NICOL Henri	Beaumont
18 septembre	LE MESTRE Jean	Résidence de la Rochefoucauld
20 septembre	LAINÉ Philippe	24, chemin de la Chesnaie
21 septembre	MATHELIER Clément	5, le Clos de la Monnière (Le Coudray)
06 octobre	BARREAU Madeleine épouse MAUDET	12, rue de la Gare (Le Coudray)
09 octobre	LÉVÊQUE Stéphane	Le Sabot d'Or (Le Gâvre)
10 octobre	ROUL Suzanne épouse MOREAU	Résidence de la Rochefoucauld
12 octobre	COURTIEU Claude	1, allée de l'Isac (Carheil)
15 octobre	BOUCHAT Jean-François	9, rue Prairie de la Haie
20 octobre	ALLEGRE Léon	La Souraudais
28 octobre	LANGLAIS Henri	2, rue des Granges
02 novembre	BRUN René	3, rue du Petit Breton
04 novembre	REUX Anne	15, rue des Colombes (Le Dresny)
06 novembre	HUET Jean	La Mignonnais
12 novembre	RIAUD Marie épouse EPIÉ	Résidence de la Rochefoucauld
	LERAY Pierre	39, rue du Clos Rocher

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Du 03 décembre au 20 janvier	Exposition des tableaux d'Hicham Dahbi	Médiathèque de Plessé	Médiathèque
Du 13 décembre au 20 janvier	Marché de Noël	Artisans du Coin	Zed
Samedi 14 décembre	Repas des Aînés	Commune de Plessé	Salle polyvalente
Dimanche 15 décembre	Dimanche en jeux	MMM	Salle communale du Coudray
Mercredi 18 décembre	Spectacle "Le Père Noël dans tous ses états"	Médiathèque de Plessé	Médiathèque
Vendredi 20 décembre	Ouverture Nocturne spéciale jeux vidéo	Médiathèque de Plessé	Médiathèque
Samedi 21 décembre	Arrivée du Père Noël	Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Jeu 26 décembre	Boîte à Images Kids : "Le Grinch"	Médiathèque de Plessé	Médiathèque
Jeu 02 janvier	Boîte à Images Kids : "Aïla, une odyssee en Laponie"	Médiathèque de Plessé	Médiathèque
Du 07 au 25 janvier	Exposition "[Pré]Histoire !"	Médiathèque de Plessé	Médiathèque
Lundi 13 janvier	Activités tarot et belote	Cercle de la Détente	Salle polyvalente
Vendredi 17 janvier	Cérémonie des voeux du maire	Commune de Plessé	Espace culturel René Havard
Samedi 18 janvier	Ateliers parure préhistorique	Médiathèque de Plessé	Médiathèque
Dimanche 19 janvier	Dimanche en jeux	MMM	Salle communale du Coudray
Lundi 20 janvier	Voeux de l'ADMR	ADMR	Salle polyvalente
Vendredi 24 janvier	Belote interclub	Cercle de la Détente	Salle polyvalente
Samedi 25 janvier	Atelier frise et gravure	Médiathèque de Plessé	Médiathèque
Samedi 1 ^{er} février	Soirée Pot-au-feu	COS Football	Salle communale du Coudray
	Soirée Kebab	ESDP	Salle polyvalente
Jeu 06 février	Spectacle "Les Fantaisies de l'Amour"	En Mémoire d'Eux	Espace culturel René Havard
Vendredi 07 février	Concours de belote	Foyer de l'Amitié	Salle polyvalente
Samedi 08 février	Loto	APE de la Ronde	Salle polyvalente

AGENDA 2019-2020